

Mano de Diplomatique  
Janvier 2014

# Polémique sur les massacres

Depuis plus de quinze ans, l'est de la République démocratique du Congo (RDC) est le théâtre d'affrontements sanglants où se mêlent milices et armées.

Autre source de tension : acteurs et observateurs se livrent à une surenchère victimaire, brandissant des chiffres parfois fantaisistes.

PAR MICHEL GALY \*

UN «génocide oublié»? Cinq millions de morts en République démocratique du Congo (RDC) passés inaperçus? Entretenu par des associations congolaises (1) et internationales, la querelle sur le nombre de victimes des conflits dans la région des Grands Lacs africains depuis 1993 s'envenime. A l'initiative d'une organisation non gouvernementale reconnue, l'International Rescue Committee (IRC), fondée par Albert Einstein en 1933, la polémique porte également sur la qualification des événements. L'IRC n'a pas hésité, dès 2006, à avancer le chiffre de quatre millions de morts et à évoquer un «génocide» (2). Des associations comme Caritas reprennent le terme, de même qu'un rapport controversé du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme remis le 25 août 2010 au secrétaire général Ban Ki-moon.

\* Politiste, a dirigé l'ouvrage collectif *La Guerre au Mali. Comprendre la crise au Sahel et au Sahara*, La Découverte, Paris, 2013.

Depuis, une sorte de surenchère victimaire fait considérer le chiffre de cinq millions comme le plus probable, tandis qu'un comptage macabre, en apparence plus neutre, donne des estimations qui varient entre trois millions et demi et... six millions de morts! Ce dernier chiffre établit évidemment un parallèle avec le génocide des Juifs dans les années 1930-1940 en Europe. Certains sites Internet vont jusqu'à parler de douze millions de victimes, ce qui, de l'avis de la plupart des spécialistes, est délirant.

Compte tenu de sa forte charge politique, juridique et émotionnelle, le terme de «génocide» concernant la RDC est loin d'être neutre. Il participe des rapports de forces entre les pays de la région, en particulier la RDC et le Rwanda, avec pour enjeu les immenses ressources minières du géant africain. La poursuite des génocidaires avait en effet fourni à Kigali le prétexte permettant d'envoyer des troupes en RDC et d'y demeurer de longues années en exploitant les richesses congolaises (3). Il s'agit de relativiser le génocide des Tutsis du Rwanda et d'affaiblir le président Paul Kagamé.

Les organisations internationales ne reconnaissent qu'un génocide dans les Grands Lacs : celui des Tutsis du Rwanda, en 1994, au cours duquel entre huit cent mille et un million de personnes auraient été tuées. Les opposants au régime rwandais évoquent quant à eux un «double génocide» pour désigner le massacre dont les Hutus ont été victimes de la part des troupes de M. Kagamé pendant la reconquête du pays à partir du printemps 1994. Cette théorie, plus que contestable, est reprise en RDC par les militants hutus ou les ultranationalistes congolais. « Cette façon de mettre entre parenthèses le génocide des Tutsis et le massacre concomitant des Hutus démocrates empêche de

comprendre ce qui s'est passé avant, pendant et après », explique M. Aldo Ayello, ex-représentant spécial de l'Union européenne pour les Grands Lacs (4).

Les limites du supposé génocide dans le temps et dans l'espace sont à géométrie variable selon les interprétations, mais concernent principalement la RDC pendant la «grande guerre africaine (5)» qui, entre



ALEXIS BOUVY. - Nyabiondo, territoire de Masisi (Nord-Kivu), août 2013

1993 et 2003, a vu s'affronter plusieurs pays (6) et une demi-douzaine de mouvements politico-militaires. C'est surtout le Kivu qui est concerné, et les victimes seraient principalement les réfugiés hutus en RDC venus du Rwanda (que Kigali présente en bloc comme «génocidaires»), mais aussi des citoyens congolais. D'après les tenants du «génocide congolais», elles auraient rarement été tuées par balle ou dans des affrontements armés : volontairement repoussées dans les zones fores-

tières, vers l'ouest de l'actuelle RDC, elles seraient mortes de faim ou de maladie. Le taux de mortalité mensuel en RDC serait supérieur de 40 % à la moyenne de l'Afrique subsaharienne, et atteindrait 2,1 décès pour 1 000 habitants (7).

Ces victimes, les a-t-on seulement dénombrées, voire autopsiées? Si des charniers ou des tombes ont été identifiés par des

permettent une estimation «scientifiquement fondée» des «décès en surnombre», ramenant le nombre total de victimes directes à cent quatre-vingt-trois mille (8).

La qualification de «génocide» vise à déstabiliser le régime du président Kagamé : les théoriciens du «génocide oublié» ont souvent partie liée avec ses adversaires, et les morts congolais sont en permanence instrumentalisés par les ennemis du régime de Kigali.

L'argument principal des tenants du génocide est statistique et démographique. Or, selon les conventions de Genève de 1948, «le génocide s'entend [comme un acte] commis dans l'intention de détruire, ou tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel». Ainsi, le nombre de victimes ne suffit pas à établir un génocide; l'intention des auteurs est déterminante. Les réfugiés hutus et les civils congolais morts des suites de la guerre sont les victimes collatérales d'un conflit qui ne les visait pas en tant que groupe. Ils appartiennent à l'histoire de ces «massacres de masse» dont la mémoire incertaine est encore l'objet de multiples et incessantes manipulations idéologiques.

(1) Cf., par exemple, [www.digitalcongo.net](http://www.digitalcongo.net)

(2) «Mortalité en République démocratique du Congo. La crise continue», IRC, New York, 2006, [www.rescue.org](http://www.rescue.org)

(3) Lire Colette Braeckman, «Guerre sans vainqueurs en République démocratique du Congo», *Le Monde diplomatique*, avril 2010.

(4) *Courrier international*, Paris, décembre 2010.

(5) Filip Reyntjens, *La Grande Guerre africaine. Instabilité, violence et déclin de l'Etat en Afrique centrale (1996-2006)*, Les Belles Lettres, coll. «Le bruit du monde», Paris, 2012.

(6) Angola, Burundi, Namibie, Ouganda, RDC, Rwanda, Tchad, Zimbabwe.

(7) «Mortality in the Democratic Republic of Congo: A nationwide survey», *The Lancet*, vol. 367, n° 9504, Londres, 7 janvier 2006.

(8) L'étude est disponible à [Adrass.net](http://Adrass.net)